AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 9-5-64 293634

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE CLERMONT-FERRAND

ABONNEMENT ANNUEL 15 F

(Tél. 92 - 97 - 11 Postes 260 et 385)

(ALLIER, CANTAL CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, HAUTE-VIENNE, PUY-DE-DOME)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, Cité Administrative d'Assas, rue Pélissier, CLERMONT-FERRAND.

C. C. P. : CLERMONT-FERRAND 5.503.17

Supplément n° 1 au Bulletin n° 43 d'Avril 1964.

A V E R T I S S E M E N T

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER .- Les risques d'infection sont actuellement très importants, alors que la protection devient insuffisante par suite du développement de la végétation.

Dans les vergers conduits selon nos indications précédentes, effectuer un nouveau traitement dès que possible (sur les variétés de Pommier, à débourrement tardif, intervenir dès l'arrivée des boutons floraux au stade C3 - voir le tableau des stades repères paru dans le supplément n°1 du Bulletin n° 42).

S'il y a lieu, à la bouillie utilisée contre la Tavelure, ajouter un produit contre les acariens (certaines espèces d'Araignées rouges ont repris leur activité), Pucerons, Psylles, Chenilles défoliatrices....

Dans les vergers en fleurs, ne pas utiliser de produits insecticides susceptibles de nuire aux Abeilles.

I N F O R M A T I O N

V I G N E

VERS GRIS (NOCTUELLES)

Ces chenilles dévorent, pendant la nuit, les jeunes pousses et évident les bourgeons (dans la journée les chenilles se réfugient au pied des ceps sous une légère couche de terre).

En cas d'attaques - fréquentes, certaines années, par endroits - intervenir immédiatement.

- soit par pulvérisation avec un produit à base de D.D.T., d'H.C.H., d'Aldrine ou de Toxaphène.
- soit par épandage d'appâts à base de son additionné de D.D.T., d'H.C.H., d'Aldrine ou de Toxaphène (épandre ces appâts, le soir, en petits tas, au pied des souches, à raison de 60 à 80 kg à l'hectare).

Clermont-Ferrand, le 18 Avril 1964.

LE Contrôleur chargé des
Avertissements Agricoles
A. LECLERC.

L'Inspecteur de la Protection
des Végétaux
P. DENIZET.

Imprimerie de la Station de CLERMONT-FERRAND
Directeur-Gérant : L. BOUYX.

P94

Tirage n° 516 du 18 Avril 1964 - ABONNEMENT 1964 - 2.000 exemplaire - Expédition n° 5.